Syndicat autonome des personnels Milee (ADREXO) Défense et information des salariés

Home / Glissement de terrain à Aix en Provence

Glissement de terrain à Aix en Provence

150euros, C.A.T. - Milee, Cadres & agents de maitrise, CAT- AD-Productions, DTH, Groupe Hopps, Milee novembre 4, 2024
34 Comments



Le système à la « Ponzy » se poursuit, mais « sous contrôle ».

Le 24 octobre, la société « Hopps Group » ainsi que la société « Editions 150 euros » ont été placées en liquidation judiciaire.

Aucune surprise, Hopps ne vivait que grâce aux généreuses contributions de Milee et Editions 150 euros a été victime de la réputation sulfureuse du groupe et de sa curieuse manière de constituer des listes.

Trois repreneurs s'étaient approchés pour voir s'il existait une opportunité de développement, mais se sont bien vite échappés dès qu'ils ont pu avoir accès aux détails.

Hopps, la holding du groupe, même si ce groupe était essentiellement constitué de coquilles vides sans valeur, servait aux

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposerons que vous en êtes satisfait.

OK

Sans cette manne, aucune chance de se maintenir en activité. C'est pourtant elle qui était destinataire des 70 millions de dividendes de Milee fin 2022, votée en assemblée générale fin 2023.

Et c'est une vraie manne providentielle qui alimentait Hopps car comme nous l'indiquons ci-dessus, c'est sur le chiffre d'affaires « prévisionnel » que s'appliquait la « taxe » en sa faveur et non sur le chiffre d'affaires réel.

Comme nous savons que les prévisionnels dressés par la Direction était très fantaisistes, il était facile de prévoir un chiffre d'affaires en début d'année (à la hausse) pour imposer les prélèvements des 15% de « frais de siège » chaque mois et vivre grand train tout en affaiblissant sa filiale.

On se demande aujourd'hui pourquoi tout en tenant un discours visant à annoncer une baisse de l'activité publicitaire, les prévisionnels étaient toujours aussi ambitieux.

Pour Hopps, 13 des 107 salariés devraient toutefois intégrer une nouvelle société qui prendra un nouveau nom afin de faire oublier l'identité Hopps.

C'est donc Hopps e-com, une des coquilles vides destinées à noyer les poissons et pas encore liquidée qui servira à cette renaissance d'un groupe qui s'annonce, comme le précédent, prêt à révolutionner la planète et à développer des solutions innovantes au service… des actionnaires.

L'histoire ne dit pas si les dirigeants eux-mêmes vont aussi changer de noms pour que la nouvelle structure bénéficie par ces changements d'une cure de jouvence et de respectabilité.

L'intégralité des sociétés encore existantes va donc glisser de Feu-Hopps Group vers une nouvelle holding light mais ce sont toujours les consorts Paumier et Pons qui en seront les actionnaires via leurs sociétés personnelles (SATINE et ATHEVA) et fort d'une expérience inégalable… N'est-ce pas ? Une nouveauté toutefois avec comme nouvel associé, aussi bizarre que cela puisse paraître, feu-Hopps group représenté par les liquidateurs judiciaires qui prendront 40 % des parts pour mieux surveiller la gestion, d'une part, mais surtout pouvoir capter 40 % des éventuels profits que pourrait réaliser ce nouvel ensemble qui nous a été annoncé sous l'appellation de « PAPAGAYOS » (sans doute pour faire plus exotique).



En réalité, ce sera finalement « GAIOS-Group » et, selon des sources autorisées, il y a très peu de chances que cette affaire rapporte un jour la moitié d'un euro mais l'espoir fait vivre et sur un malentendu, vous connaissez la musique… ca peut marcher.

C'est d'ailleurs, pour les liquidateurs, pas le seul mais un espoir de pouvoir récupérer un jour quelques euros pour couvrir le passif de Hopps Group et de ses filiales liquidées, dont Milee.

Dans un fichier audio qui a circulé sur les réseaux sociaux, le dirigeant annonce que tout cela était prévu de longue date et bien entendu anticipé par les actionnaires, bref… Tout va bien ! Les ex-salariés apprécieront.

D'après le site société.com, l'ensemble pourrait rassembler les vestiges de l'ex-hopps groupe, souvenez vous, le ***« révélateur de croissance »*** « ***spécialisé dans l'accompagnement à 360° de tous types de projets »***.

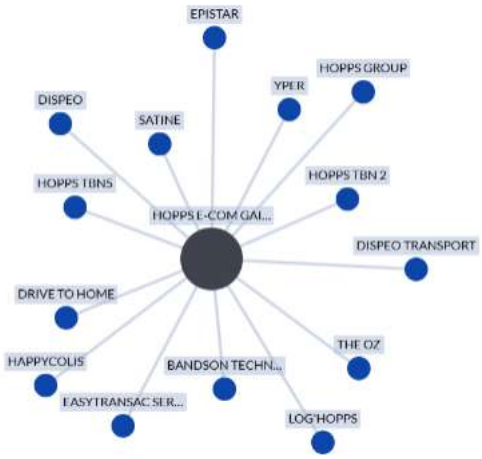
En guise de 360°, ce sera plutôt 360 millions de passif, finalement, une partie de la promesse est tenue.

Ne riez pas, ce n'est pas drôle…

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposerons que vous en êtes satisfait.

OK





Selon les site d'analyse, au milieu de ce nouvel ensemble, on retrouve Hopps group déjà liquidé et log Hopps radié le 1er janvier 2024 mais la société colis privé Maroc semble s'être évaporée.

Happycolis qui était un temps en vente, sans succès, et qui fin 2022 réussissait l'exploit de réaliser des pertes à la hauteur de la moitié de son chiffre d'affaires :

Chiffre d'affaires	**1 152 644,65 €**
Résultat net comptable	**-549 539,72 €**

EPISTAR qui n'a publié aucun compte depuis 2015, Hopps TBN5, société en sommeil, quelques autres structures sans aucun intérêt financier, DISPEO que nous connaissons bien, aussi un temps en vente, et qui est déjà en redressement judiciaire depuis juillet 2024 et présentait fin 2022 un résultat net négatif de plus de 21 Millions pour 79 Millions de chiffre d'affaires, DRIVE TO HOME, la filiale de livraion de courses à domicile pour les DRIVE qui devrait désormais assumer tous ces coûts en l'absence des structures de Milee et présentait des comptes sans bénéficice tout en refusant d'en faire la publicité sous excuse de confidentialité…, YPER dont nous avons déjà parlé ici et qui déclarait fin 2022 des dettes de manière aussi abyssales que ses collègues du groupe :

Total bilan	2 641 062
Chiffre d'affaires	4 115 475
Résultat net comptable (Perte)	**-2 752 866**

bref, bon courage !

En savoir plus sur Syndicat C.A.T. Milee (ADREXO)

Subscribe to get the latest posts sent to your email.

Saisissez votre adresse e-mail…

Abonnez-vous

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposerons que vous en êtes satisfait.

OK

One thought on “Glissement de terrain à Aix en Provence”

serge david dit : **4 novembre 2024 à 09:01**

Serge d’Aubagne
Bonjour
je suis un liçencié du mois d’aout le 7 exactement
j’ai reçu une somme correspondant au préavis et du salaire et
le solde ts comptes quand ?
Bonne journée

CAT - MILEE dit : **4 novembre 2024 à 09:04**

Bonjour,
Probablement cette semaine.

rene.fouillat dit : **4 novembre 2024 à 10:08**

Bonjour,
Deux virements en octobre… Oh…!! ce n’est pas de grosses sommes, mais pour en connaître à quoi elles correspondent il faudrait un bulletin de salaire, document non reçu à ce jour, franchement c’est un peu du n’importe quoi, la situation est loin d’être éclaircie…
Bonne journée.
Bien cordialement

Paule dit : **4 novembre 2024 à 13:05**

Bonjour la cat,
Bravo pour la clarté de l’article sur leur nouveau montage.
Comment cela se fait qu’ils ne soient pas interdits d’activité au niveau du tribunal de commerce ou autre d’ailleurs.
Ca me tue une telle impunité

marion dit : **4 novembre 2024 à 09:12**

Bonjour,
Comment faire pour récupérer des anciennes fiches de paie maintenant que MILEE n’existe plus ? Bonne journée

CAT - MILEE dit : **4 novembre 2024 à 15:36**

Bonjour,
Via le SVI.

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposerons que vous en êtes satisfait.

OK

CHRISTINE DEIBER dit : **4 novembre 2024 à 09:30**

Bonjour à tous…
Édifiant !!!
Courage à tous

lartisien andre dit : **4 novembre 2024 à 09:42**

Bonjour, notification de licenciement reçu le 27/09 pour début de préavis le 24 rien perçu depuis , préavis et STC je peux espérer quand ?? merçi .

CAT - MILEE dit : **4 novembre 2024 à 15:40**

Bonjour,
Fin de préavis le 27/11.
préavis payé dans quelques jours.

F. L dit : **4 novembre 2024 à 10:35**

Bonjour la cat,
Licencié depuis le 23 septembre et n'ayant pas accepté le csp j'aurais voulu savoir à quel moment le préavis serait payé ?
Merci la cat
Bonne journée à vous

CAT - MILEE dit : **4 novembre 2024 à 15:31**

Bonjour,
Il se termine le 23 novembre, et sera payé dans les prochains jours.

Jean-Mchel LEVEILLEE dit : **4 novembre 2024 à 11:22**

bonjour , en ce lundi 04 novembre, toujours pas reçu ma paye de septembre ni le bulletin de salaire.c'est pour quand le salaire? licencié le 24 septembre cdt

CAT - MILEE dit : **4 novembre 2024 à 15:30**

Bonjour,
Tout est indiqué ici.

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposerons que vous en êtes satisfait.

OK

effy dit : **4 novembre 2024 à 12:16**

Toujours cette histoire de mutuelle JDG confirme que si nous ne sommes plus assurés il faut voir avec l'assureur AXA et le mandataire qui leur a donné les dates de clôture même si celles ci ne sont pas en adéquation avec les dates de préavis

saintes dit : **5 novembre 2024 à 07:53**

Bonjour
Moi il me couvre plus depuis le 30 septembre j ai eu le plaisir de leur rembourser les consultations d octobre même pas prévenue honteux…….

CAT - MILEE dit : **5 novembre 2024 à 08:31**

Bonjour,
Vous n'avez rien à rembourser, la couverture est acquise et les anomalies vont être corrigées.

laetitia thiroux dit : **4 novembre 2024 à 14:13**

Bonjour, licenciée a la liquidation, j'ai accepté le csp mais aucunes nouvelles je ne sais même pas s'il m'a été accepté où pas !?

Cuccia dit : **4 novembre 2024 à 14:49**

Bonjour pour les personnels quo sont peuvent :assemblée à Marseille devant l'immeuble des liquidateurs crs lieutaud .Vos présences seront les bienvenues.

Stephan ZAMELCZYK dit : **4 novembre 2024 à 16:25**

Bonjour, toujours pas recu de bulletin de salaire de septembre, alors qu'il étaient prévus la semaine derniere apparement

CAT - MILEE dit : **4 novembre 2024 à 16:28**

Bonjour,
Le blocage est réglé et ils seront envoyés cette semaine.

Frédérique dit : **4 novembre 2024 à 16:30**

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposerons que vous en êtes satisfait.

OK

Bonjour,je ne comprends vraiment pas comment ils peuvent être autorisés à continuer de gérer des sociétés…ça pue vraiment la magouille..ces personnes sont vraiment écoeurantes au plus haut point

marion dit : **4 novembre 2024 à 16:33**

Bonjour qu'est ce que le SVI et comment les joindre?

CAT - MILEE dit : **4 novembre 2024 à 18:43**

Bonjour,
C'est un serveur vocal dont le numero figure sur votre bulletin de paye.

Jean-Mchel LEVEILLEE dit : **4 novembre 2024 à 16:55**

BONJOUR, je vous signale que je vous parle de la paye de septembre que je n'est pas reçu et non celle d'octobre. quand la paye de septembre ? je voudrai une date.merçi cdt

CAT - MILEE dit : **4 novembre 2024 à 18:42**

Bonjour,
Elles ont été versés et parfois par morceau, n'avez vous pas reçu des virements après le 21/10 ?

JEAN BELLAMY dit : **4 novembre 2024 à 17:18**

BONSOIR ? je croyais que les dirigeants de societes faisant faillites ne pouvaient plus exercer de fonctions de gestionnaires dans d autres societes ! J espere que tous ces arguments permettront de faire condamner ces ripoux sur leurs biens propres (a condition bien sure qu on les poursuive) Existe-t-il actuellement une action dan ce sens? Bonne soirée Jean Bellamy

CAT - MILEE dit : **4 novembre 2024 à 18:41**

Bonsoir,
Il faudrait qu'ils soient reconnus coupables de fautes de gestion pour na pas pouvoir gérer.
Nous mettrons en place des ations en ce sens et nous vous préviendrons pour y participer.

Vanessa Thierry dit : **4 novembre 2024 à 18:37**

Bonjour ,
Juste pour vous informer, que malgré qu'on ai pas pris le CSP . France travail nous contact quant même . Un conseiller m'a appelé aujourd'hui pour me dire qu'il avait eu des informations me concernant.

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposerons que vous en êtes satisfait.

OK

CAT - MILEE dit : **4 novembre 2024 à 18:50**

Bonjour,
En effet, les conseillers de France travail appellent tous les salariés pour faire le point sur les dossiers en cours.

Frédérique dit : **4 novembre 2024 à 19:49**

Bonsoir, France Travail m a également contacté alors que j ai refusé le CSP

Touria Guellil dit : **5 novembre 2024 à 07:27**

Bonjour
Employé à temps plein depuis 29 ans..
Aucun salaire pour Septembre, aucune fiche de paye et comme tout le monde aucune information.
Combien sommes nous dans le même cas??
Merci Madame la Ministre pour nous avoir donner de faux espoirs (Date butoir 31 Octobre.)
Dalida vous aurez chanté :Paroles et paroles…ce ne dont que des paroles..

patrick dit : **5 novembre 2024 à 12:08**

Slt la CAT Et à vous tous , quand j'entends aux informations le nombre d'emplois qui vont supprimer à Auchan qui font les titres sur bfm et les autres chaînes nationales sa me troué le c… , il ne savent pas faire la différence entre 1500 et 10000 emplois lol . Pour le solde de tout compte c pour quand? J'ai reçu une certaine somme que je ne peux pas savoir à quoi sa correspond !!! .bonne suite à vous tous .

POIL À GRATTER dit : **5 novembre 2024 à 12:34**

Tous ces soi/disant dirigeants faillis devraient être interdits d'exercer tant que leurs ardoises précédentes ne soient apurer.
Où trouvent-ils les millions pour monter leurs structures ?

CAT - MILEE dit : **5 novembre 2024 à 13:43**

Bonjour, ces structures existaient déjà et ont été en partie financées par Milee.

Comments are closed.

↗ Abonnez-vous à l'alerte e-mail.

Saisissez votre adresse e-mail pour vous abonner à ce blog et recevoir une notification de chaque nouvel article par e-mail.

Adresse e-mail

Abonnez-vous

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposerons que vous en êtes satisfait.

OK

Rechercher…

Rechercher

Archives de nos articles

Sélectionner un mois

archives articles par theme

Sélectionner une catégorie

Compte utilisateur

Nom d'utilisateur ou adresse Email (au choix)

Mot de passe

Se souvenir de moi

Se connecter

S'inscrire | Mot de passe perdu?

Informations récentes

- Impôts : déclaration des revenus 2024
- Déclaration d'impots : attention aux chiffres
- Appel à témoignages : Action France Travail
- Fin de l'accueil téléphonique C.A.T. – Milee
- Demandes complémentaires en cours

Commentaires récents

CAT - MILEE dans → Impôts : déclaration des revenus 2024

CAT - MILEE dans → Impôts : déclaration des revenus 2024

Aubele Patrice dans → Impôts : déclaration des revenus 2024

jean-paul Malleroni dans → Impôts : déclaration des revenus 2024

CAT - MILEE dans → Impôts : déclaration des revenus 2024

Archives des informations

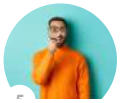
Sélectionner un mois

Autres infos :



150euros C.A.T. - Milee Cadres & agents de maitrise Groupe Hopps Milee PSE Social Vie du site

Fin de l'accueil téléphonique C.A.T. – Milee



C.A.T. - Milee

Demandes complémentaires en cours

mars 27, 2025

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposerons que vous en êtes satisfait.

OK

Mentions légales

Copyright © 2025 Syndicat C.A.T. Milee (ADREXO)

WP2Social Auto Publish Powered By : XYZScripts.com

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposerons que vous en êtes satisfait.

OK